



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
N



21081304

Déposé / Reçu le
30 JUIN 2021
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0643 559 564**

Nom

(en entier) : **IMMOBUDIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Gachard 88 Bte 9 à 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Reconduction mandats

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 25 mai 2021 a décidé à l'unanimité de reconduire les mandats des administrateurs pour une durée de six ans se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2027 qui se prononcera sur les comptes clos au 31 décembre 2026 comme suit :

- Monsieur Thierry DUBOIS, domicilié rue de la Commanderie 21 à 6280 Gerpinnes, qui a accepté.

- OBUDIS SA, dont le siège social est sis rue Gachard 88 Bte 8, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0527 964 268 qui a accepté et son représentant permanent Monsieur Philippe Dubois domicilié Chemin du Four 5 à 5020 Malonne, qui a accepté.

Le conseil d'administration s'est immédiatement réuni et a décidé à l'unanimité de reconduire au poste d'administrateur délégué pour une durée de six ans la SA OBUDIS dont le siège est sis rue Gachard 88 Bte 8, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0527 964 268 qui a accepté et son représentant permanent Monsieur Philippe Dubois domicilié Chemin du Four 5 à 5020 Malonne, qui a accepté.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de donner mandat à la S.R.L. « COMPAGNIE FIDUCIAIRE ET DE GESTION », dont le siège est sis 6032 Mont-sur-Marchienne, avenue Paul Pastur 359, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0759.412.703, à ses administrateurs ainsi qu'à ses employés, préposés ou mandataires, dont Madame Nathalie CALOMME, sans faculté de substitution, afin d'assurer la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions dont question ci-dessus ainsi que pour procéder aux éventuelles modifications nécessaires auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises. Dans le cadre de ce mandat, le mandataire est autorisé à signer tout document au nom et pour le compte de la société et/ou de ses administrateurs.

Nathalie Calomme
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).